



« Bonne fortune, galanterie et jeu sont fort souvent capricieux ». Stabilité et crise des rôles sexuels dans le jeu à l'époque moderne

L'Homme. Z.F.G., 2/1999

Manfred ZOLLINGER

Traducteur : Bernadette Castets



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/180>

DOI : 10.4000/clio.180

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 novembre 2002

Pagination : 195-220

ISBN : 2-85816-641-2

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Manfred ZOLLINGER, « « Bonne fortune, galanterie et jeu sont fort souvent capricieux ». Stabilité et crise des rôles sexuels dans le jeu à l'époque moderne », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 16 | 2002, mis en ligne le 11 mars 2003, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/180> ; DOI : 10.4000/clio.180

« BONNE FORTUNE, GALANTERIE ET JEU
SONT FORT SOUVENT CAPRICIEUX »¹

Stabilité et crise des rôles sexués
dans le jeu à l'époque moderne

Manfred ZOLLINGER
L'Homme. Z.F.G., 2/1999

Depuis le début de l'époque moderne, il n'est guère tant question de chance dans le contexte du discours sur le jeu. Étant l'un des moyens de divertissement et de sociabilité le plus couramment utilisé, le jeu devient un thème sérieux dans de nombreux écrits moralistes, théologiques, philosophiques, juridiques, littéraires et techniques traitant de la juste façon d'utiliser temps et argent². En témoignent les classifications en jeux de hasard, d'adresse et en jeux dits mixtes (comme par exemple la plupart des jeux de cartes) les appréciations sur la valeur ou l'absence de valeur de certains jeux ainsi que les tentatives de réglementation par les autorités publiques et la différenciation entre jeux interdits et autorisés. Surtout, depuis le XVI^e siècle, la pression disciplinaire et moralisatrice sur cette activité s'accroît. Les vrais jeux de hasard – ceux dont le dénouement dépendait seulement du hasard – étaient réputés interdits car ils menaçaient de déstabiliser l'ordre économique, familial, social et moral suppo-

1 Vers de Hans Sachs sur la carte huit de cœur du jeu de Flötner fabriqué sur commande pour le duc Francesco d'Este. Chistiane Mannheim 1994 : 146. *Puelerey* correspond à *Buhlerei* et signifie convoiter ardemment quelque chose, le mot ayant une connotation négative depuis le XV^e siècle.

2 Manfred Zollinger 1996.

sé fermement établi. Quand on ne leur octroyait pas d'espace de liberté réglementé et le plus souvent fiscalisé, cette interdiction touchait en règle générale toutes les couches de la population, alors que les jeux qui étaient au moins partiellement fondés sur l'adresse et la stratégie étaient jugés, au XVII^e siècle encore, en fonction de la condition sociale des joueurs (en corrélation avec la hauteur des mises). Le point de vue restrictif des autorités religieuses et temporelles s'opposait à la conception du jeu comme besoin culturel et moyen de reproduction socioculturel. « Il est bien connu que jouer est devenu dans toute l'Europe la distraction sociale la plus répandue »³ constatait Friedrich Nicolai en accord avec nombre de ses collègues écrivains. En tant que système symbolique complexe, le jeu constituait un puissant vecteur de sociabilité qui pouvait rapprocher, lier, intégrer mais aussi exclure et mettre en danger⁴.

C'est dans ce domaine fortement affectif que se fixe une bonne part du discours général sur les images des rôles sexués, et que projections, normes comportementales et rapports de force s'y reflètent. En même temps, par sa virulence, universellement constatée, le jeu détient une force explosive particulière : sur la question de la légitimité des jeux féminins, de la mixité des jeux, et du classement des jeux particuliers à chacun des deux sexes. Il est difficile de répondre ici à la question de la participation effective des femmes aux activités ludiques. Dans les sources archivistiques autrichiennes, les joueuses apparaissent très rarement parce que la police est concentrée sur l'interdiction des jeux de hasard et que les femmes des couches inférieures prenaient assez peu part au jeu. En revanche, nous rencontrons dans les écrits théoriques et littéraires, surtout depuis la fin du XVII^e siècle, nombre de joueuses dans la noblesse et la grande bourgeoisie. Le fait que les auteurs de ces textes aient été presque exclusivement des hommes fait naître le scepticisme quant à la réalité des faits. En même temps, il faut utiliser ces observations et réflexions comme les composantes des attitudes et des besoins en mutation, et de ce fait comme sources pour l'histoire des comportements (...).

3 Friedrich Nicolai 1785 : 245.

4 Muchembled 1997 : 103-107.

Une émancipation trompeuse

Un ouvrage imprimé en 1615 relate une partie de jeu en costumes historiques. Didon et Enée, tout juste de retour de leurs aventures amoureuses dans la caverne, se trouvent en nombreuse compagnie au palais de la reine. Les courtisans passent à divers jeux. Didon devient entreprenante et propose une partie de Lurtsch, mais il lui faut d'abord en expliquer les règles à son bien-aimé. On détermine une mise et Didon, triomphante, gagne la partie présentée comme une bataille. Enée exige la revanche, gagne et peut maintenant réclamer comme prix ce qui la fait « rougir de honte »⁵. Le texte prouve l'évidence avec laquelle les hommes et les femmes, à la cour, se rencontrent dans le jeu, utilisent le jeu comme médiateur de la relation, et, après une alternance de chance et de stratégie, prolongent la victoire de l'une des parties par une intimité commune. L'auteur présente sur un mode idéal ce qui peut passer pour une fonction du jeu à la cour : le fossé entre le monde masculin de la guerre et le monde domestique et accessible des femmes peut être surmonté, dans le cadre protégé de la maison et sur la table de jeu, sans qu'il soit pour autant démenti⁶. Surtout, ce texte parut au début d'une époque au cours de laquelle on constata l'intrusion massive des femmes dans les domaines du jeu⁷.

La participation des femmes au jeu est néanmoins évidente bien avant cette époque. Des aristocrates s'y trouvent en compagnie de leurs maris et du cercle étroit des parents et des connaissances. Les joueuses apparaissent très rarement dans les actes de police ou de justice, et quand c'est le cas,

-
- 5 Karl Leuscher 1615. Le jeu de Lurtsch est apparenté au jeu de Trictrac ou de Backgammon.
 - 6 Johannes Laudage 1994. Carlo Ginzburg, 1993, met également l'accent sur l'opposition entre les sexes dans ces deux domaines.
 - 7 Olivier Grussi 1985 : 107. Grussi date l'introduction massive des jeux en France de la deuxième moitié du XVII^e siècle seulement et y voit un événement. L'auteur anonyme de *Les désordres du jeu, avec des réflexions* (1691), voit le début de cette phase autour de 1665. Il n'est pas possible de dire dans quelle mesure il conçoit ici un ensemble politico-culturel – il s'agit à peu près du début du règne absolu de Louis XIV. Mais avant le milieu du siècle déjà, des textes allemands critiquent le fait que des femmes jouent trop aux cartes, aux quilles et aux jeux de table. Otto Frischer 1648 : 23.

essentiellement en compagnie d'hommes⁸. L'image, cependant, est ambivalente. Alors qu'au Moyen Âge, dans les échecs européens, la dame remplace le vizir et, par sa mobilité inouïe, transforme le jeu en « échecs de la dame enragée », alors qu'apparaît, sur le jeu d'échec et le jeu de carte, une véritable iconographie des couples amoureux (comme dans le célèbre texte « Les Echez amoureux »), le modèle de représentation ambivalent des femmes jouant avec les hommes se constitue dans la littérature didactique et les sources imagées entre revendications statutaires et dépravation⁹. Dans ce contexte, courtiser la bonne fortune est vécu avec sensualité dans le jeu et doit être interprété comme l'expression d'une nouvelle conception de l'individualité¹⁰. Malgré la grande méfiance des autorités temporelles et spirituelles à l'égard du jeu et de ses effets concomitants indésirables, le langage législatif restait très largement sexuellement neutre. Lorsque ce n'est pas le cas, le caractère exceptionnel du *femina ludens* fondé sur la domination des hommes – celle-ci pouvant ménager des espaces de liberté – en devient d'autant plus lisible. « Aucun homme ne devrait jouer aux dés, avec ou sans femmes, hors la table de jeu » décrétait le Conseil communal de St Gallen en 1363¹¹. Augsbourg interdit en 1415 le jeu de cartes avec mises d'argent, toutefois « les femmes peuvent jouer aux cartes pour des sommes de un ou deux deniers »¹². En Savoie, le jeu de cartes fut interdit en 1470 ; il était néanmoins autorisé aux femmes comme récréation et aux hommes lorsqu'ils s'amusaient avec elles, en ne misant toutefois que des spinolis¹³. Vicence qui institutionnalisa à la fin

-
- 8 Jean-Michel Mehl 1990 : 216. Pour l'Angleterre, voir les dates précisées dans Marjorie Keniston McIntosh 1998. Plusieurs exemples de jeux de cartes entre époux et parents/connaissances au XVI^e siècle dans Karl Breitemberg 1955 : 195-199. Walter Tauber 1987 : 21.
- 9 Dans la littérature surabondante sur le jeu d'échec, Antonius van der Linde 1874. Ernst Strouhal 1995. Sur l'iconographie des couples amoureux, Christiane Zangs 1994 : 17-20. Et Helma Reimöller 1992 : 303-321.
- 10 Sur le jeu d'échec avec et pour la dame Hans Petschar, 1986, 205.
- 11 Wilhelm Ludwig Schreiber 1987 : 37.
- 12 Schreiber 1937 : 44.
- 13 Thierry Depaulis 1995 : 33-56, ici 38. L'interprétation de Schreiber, selon laquelle les hommes ne sont autorisés à participer aux jeux qu'en respectant les conditions impo-

du XIV^e siècle le jeu de hasard public laissa explicitement aux femmes la possibilité de jouer aux dés des friandises en dehors des lieux prévus¹⁴. Venise décréta en 1506 une dérogation à l'interdiction des jeux de dés en faveur des « *dadi della farina per recreation delle donne* »¹⁵. On peut voir là un témoignage de respect chevaleresque¹⁶ ; néanmoins, la fonction intégrative du jeu n'était possible qu'au prix de l'inégalité. Des contraintes économiques et domestiques conduisaient à exclure les femmes et à subordonner leur jeu au divertissement et aux activités récréatives. La subordination souhaitée devient évidente dans les cas où elles n'étaient autorisées à jouer qu'avec l'accord de leurs maris¹⁷ ; lorsqu'au contraire des princesses, des femmes nobles et « de nombreuses femmes riches de marchands et de bourgeois »¹⁸ se soustrayaient à ces contraintes, en raison de leur pouvoir économique, certains auteurs masculins y voyaient un scandale.

La potentialité de décloisonnement, immanente au jeu, joue dans le sens d'une déstabilisation qui touche tous les aspects du rapport entre les sexes. C'est ce qui explique que, ceux-là mêmes qui tirèrent profit de l'éclatement de l'ordre construit, répondirent par la re-construction de la symétrie. Sébastien Brant rappelle aux femmes que « la promiscuité des sexes » va à l'encontre de « tout droit » et qu'il ne leur est pas permis de jouer dans « la société des hommes » : « Elles devraient la quenouille embrasser et non avec les hommes au jeu être fourrées »¹⁹. Le renvoi à une séparation « naturelle » des fonctions, et à la maison comme sphère d'ac-

sées par les femmes est inexacte. Schreiber 1937. Les spinolis sont des aiguilles utilisées à la place des pièces d'argent.

14 Gherardo Ortalli 1997 : 108-131, ici 128.

15 Giovanni Dolcetti 1903 : 218. « *Dadi delle farina* » sont les astragali qui, selon les sources imagées sont presque uniquement joués par des jeunes filles et des femmes. Pour les ordonnances de police au début de l'époque moderne, Josef Pauser, à paraître.

16 Ortali 1997 : 119. Ortali se réfère à l'exemple Vicenza.

17 Le prédicateur Giovanni Dominici ne parla du jeu des femmes que dans ce contexte. Alessandra Rizzi 1995 : 124. À la fin du XVI^e, début du XVII^e, l'Espagne prit la même décision pour ses colonies américaines. Bernard Grunberg 1997 : 151-161, ici 157.

18 Eustachius Schildo 1557.

19 Sébastien Brant 1986 : 184.

tion des femmes, n'autorisait plus aucun espace de jeu. Le fait cependant que la praxis sociale ne s'en tint pas à ces normes causa une profonde perturbation et conduisit finalement au constat que « les femmes se sont émancipées à jouer »²⁰.

Cette « émancipation » se développa comme composante de la culture ordinaire de la noblesse et de la cour ; pour celles-ci, la mondanité et le divertissement furent élevés au grade de besoins ritualisés et le jeu devint l'échafaudage auquel s'étaient la sociabilité et la communication de la noblesse. « Un jeu de reversis donne la forme et fixe tout »²¹ écrivait madame de Sévigné en 1676. Les riches « dames de qualité » avaient le loisir de participer au jeu pour se reposer et se divertir²² ; de ce fait, le mélange des sexes dans les amusements et les dépenses passa dans l'ensemble du « Beau Monde » pour le fondement et l'élément de cohésion du style de vie, mais aussi pour un signe distinctif à l'égard des gens d'en bas²³. Cependant, de même que le jeu à la cour pratiqua, dans le meilleur des cas, l'égalité devant les règles et – en tant que jeu de pouvoir – servit à consolider les hiérarchies sociales et à acquérir du prestige²⁴, les femmes furent elles aussi l'objet d'une discrimination interne : elles jouirent du privilège d'être assises à la table de jeu, alors que les hommes se tenaient debout, elles devaient la quitter les premières lorsque les enjeux devenaient trop importants²⁵. Alors que le grand jeu, « sérieux et risqué », restait réservé aux hommes, la culture du risque – surtout dans le domaine du jeu de hasard – maintenait clairement les femmes dans les limites de ce qui passait pour du divertissement. Le critère de celui-ci était de nature matérielle. Lors

20 [Anonyme], cf. note 7.

21 Cit. d'après Roger Duchêne, in Phippe Ariès 1982 : 223-233. Le reversis est un jeu de cartes. Sur le jeu dans la société aristocratique de cour à Paris, Grussi 1985. Également Lawrence Stone 1965 : 567-571. Manfred Zollinger 1997 : 47-94.

22 Sieur de la Franchise (pseudonyme ?), 1664, 22. Le livre parut en réponse aux attaques de Théotime (pseudonyme pour Pierre Grenier ?) contre le jeu des dames de Paris. *Question Chrestienne*, 1663.

23 Brigitte Schnegg-von Rütte 1995 : 98-104, ici 101.

24 Duchêne 1982 : 229.

25 Cf. Carl Ludwig Freiherr von Pöllnitz 1783, II : 445. Cf. Zollinger 1997 : 60-63 et 148.

des bals et des fêtes de la noblesse, à la cour de Bruxelles, existait une « Banque des Escalins » « pour les dames » ; elle passait pour insignifiante, gagna à peine plus de dix ducats²⁶ et fut considérée comme « accessoire » à la grande table du jeu Pharaon. En 1764, dans la réglementation de jeu destinée au théâtre de Bruxelles, le comte de Coblenz souhaita que cette table « pour les dames » ne soit pas soumise à la contribution à la caisse royale à partir de 10 ducats. En dehors même des sphères de la cour, il était d'usage de déposer aussi à la banque, à côté des grosses sommes d'argent ou d'or, des pièces plus petites ou de l'argent « pour l'amusement des dames » et de constituer une petite banque « pour le plaisir d'une dame » et « pour rire »²⁷.

Affects, codes et jeu de hasard stratégique

Pour certains, la culture mixte du divertissement favorisa « l'inclinaison naturelle » des sexes l'un pour l'autre²⁸. Le texte de 1615 (présenté plus haut) illustre comment ce qui arrivait précisément à la table de jeu était l'occasion d'avances galantes. L'étiquette aristocratique prescrivait même des caresses courtoises pendant le jeu : il était d'usage, jusqu'au XVIII^e siècle, de baiser les mains lors de la distribution des cartes²⁹. Plus tard, on se contenta de le faire lors de la distribution des premières cartes. « En jouant, on s'habitue à beaucoup de privautés qui passent sous le couvert du jeu³⁰ » : telle est la mise en garde qu'adresse Fuchsmundi à Josef Anton Stranitzky. Pour de nombreux auteurs du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle, moralistes ou hommes de lettres, l'amour et le jeu étaient étroitement liés. Jean de Préchac voulut ainsi montrer que le chemin menant au cœur des dames passait par leur amour pour le jeu. Si la femme convoi-

26 Wienne, Haus-, Hof-, und Staatsarchiv (HHStA) Belgique DD : Berichte Coblenz an Kaunitz, Fasz. 100,5 März und 27. März 1764. Sur le jeu de cartes Pharaon, Manfred Zollinger 1996 : 237-250.

27 Les exemples proviennent de Zollinger 1997 : 148.

28 Beat Ludwig von Murlt 1725 : 228f. Citée d'après Schnegg von Rütte 1995 : 101.

29 *Anweisungen des Louis de Bourbon für seine Adoptivtochter*, J. Darcel, *Revue de l'Académie du Centre*, 63, 1937 : 129-159, ici 52.

30 [Josef Anton Stranitzky] 1711 : 171.

tée aimait le jeu, il fallait s'associer à elle et ne jamais la laisser manquer d'argent ou bien la laisser gagner³¹. D'après Montesquieu, chacun à la cour se servirait du charme et des qualités des femmes « pour faire son bonheur »³². Dans le même registre, l'une des objections principales à l'encontre des sociétés de jeu mixtes et du jeu des femmes est que les hommes utilisent le jeu pour obtenir les faveurs des femmes et que ces faveurs peuvent être converties en mises³³. La « passion » des femmes pour le jeu et le gain est employée pour coder mieux et plus noblement le désir des hommes. Dans les cours, on organisait pour les femmes des « galanteries » sous forme de petites loteries au cours desquelles on trichait un peu pour les laisser gagner³⁴. Ce mécanisme est partie prenante de l'étiquette qui assure aux femmes de la considération, et en même temps l'expression de l'inégalité des sexes³⁵.

Médiateur socialement légitimé, le jeu autorisait, dans la société aristocratique de cour, des témoignages de faveur, sous forme d'aide matérielle, sans pour autant faire scandale. Carl Ludwig von Pöllnitz démontre, à travers une anecdote à propos d'une noble viennoise de l'époque de l'empereur Joseph I^{er} que les hommes n'étaient en aucune façon les seuls à utiliser ce procédé. La femme mariée « a jeté son dévolu sur un cavalier » ; elle aimerait bien lui faire obtenir une part de ses biens « sans que les gens n'y trouvent rien à redire ». Elle mise donc sur la carte, dans une partie au cours de laquelle son amoureux tient la banque, et « annonce une perte sans révéler à personne le montant de celle-ci ». Lorsque son mari entra, elle jeta les cartes à terre et à haute voix chiffrà sa

31 John Dunkley 1985 : 199. [Jean de Préchac] 1682.

32 Charles-Louis de Montesquieu 1749 ; traduction de Brigitte Schnegg 1998 : 119-142, ici 132.

33 Dunkley, 1985.

34 [Antoine-René Voyer d'Argenson] 1779 : 289-349, ici 304. Dans ce contexte se retrouve le reproche stéréotypé que les femmes auraient, dans tous les jeux, « le privilège » de tricher « tant qu'il leur plaît ». Louis Charles Fougeret de Monbron 1759 : 26. Cit. d'après Dunkley 1985 : 198. D'autres exemples dans Joseph Dusaulx 1779, II : 183. Sur *passion et désir* comme catégories codées, Philip Stewart 1976 : 157-166, ici 163.

35 Ute Frevert 1995 : 44-48.

perte à 40 000 gulden. Comme son mari se refusait à payer la dette, elle déclara publiquement qu'elle y était décidée, « arrive ce qui arrivera ». Le mari, qui préférait encore perdre de l'argent que « quelque chose d'un bien plus grand prix », pay³⁶. Pöllnitz rétablit ainsi l'ordre de deux façons : à travers le mari, qui en payant sauve le capital culturel de l'honneur³⁷, et à travers l'épouse qui, « assez touchée par l'attitude de son mari », ne vit dorénavant plus son amoureux et se comporta ensuite en toutes circonstances avec sagesse. Cependant, la précarité que montre cet exemple subsiste et imprègne longtemps la querelle sur le jeu, les signes en étant, il est vrai, inversés. Car la déstabilisation de la notion de couple ne provient généralement pas d'initiatives féminines, mais apparaît au contraire comme un calcul masculin. Les femmes sont donc poussées seulement par leur passion du jeu à laquelle elle peuvent s'adonner, même avec des inconnus, dans le cadre de « l'émancipation » et de « la liberté » dont elles jouissent. De ce fait, le jeu est le médiateur idéal³⁸. Si elles oublient la pudeur, la retenue et la vertu, alors elles mésusent de l'indulgence et du respect de leurs maris ; et au lieu d'adoucir à la maison les tourments engendrés par le monde extérieur, en épouses aimantes, elles ne font que les accroître, chassent l'homme de la maison et provoquent finalement la destruction du bonheur familial³⁹. Ce que la femme de l'anecdote de Pöllnitz met en scène était consciemment un danger pour les joueuses, constamment rappelé à la mémoire dans l'horizon de la plupart des écrivains contemporains. Et les auteurs prenaient surtout comme référence des femmes mariées qui ne considéraient leur mariage que comme « couverture »⁴⁰ pour leur passion du jeu. Quand elles faisaient des dettes, il ne leur restait souvent plus qu'à payer avec « les privautés amoureuses », avec leur corps, à franchir plus que métaphoriquement la frontière de la prostitution et à sceller ainsi la déchéance sociale liée à la perte de leur réputation. « Le jeu ne peut-il entraîner une donzelle vers ce qui n'est que

36 Pöllnitz 1783, I : 324.

37 Frevert 1995.

38 Garve 1792 : 289.

39 [Anonyme], *Désordres* : 53-57.

40 [Stranitzky] 1711 : 400.

vice et débauche ?... Le jeu ne doit être *contraire* et faire perdre que quelques heures, ainsi un cavalier aura l'occasion d'offrir sa bourse à la femme. Accepte-t-elle, ce qui arrive nécessairement, alors M. le Docteur ! juge à nouveau la façon dont le reste sera obtenu »⁴¹.

Effémisation de la culture du jeu

Que les femmes ne puissent payer leur malchance au jeu qu'avec le gage ultime de leur corps, et la sceller de cette façon, renvoie à des polarités fondamentales dans l'attribution des possibilités d'action, polarités fondées sur le rapport problématique entre culture et nature. Avec, en arrière-plan, les libertés que la société européenne ménageait à l'élite des femmes y compris dans le domaine de la sociabilité et du jeu, les auteurs s'intéressant à ce phénomène ne manquaient pas de rappeler les femmes à leurs « vrais » devoirs en concluant logiquement : « le jeu ne convient pas au sexe ». Si ses traits caractéristiques sont la modestie et la pudeur, alors il est aussi dans sa nature de donner et de ne jamais prendre, même pas en jouant⁴². L'oubli du devoir serait d'autant moins pardonnable que le jeu est censé reposer des soucis quotidiens et que les femmes seraient moins « occupées »⁴³. Afin de légitimer les normes de comportement sexué, on employa des arguments relevant d'un déterminisme de la nature. D'après Jean Barbérac, les dangers et les perturbations accompagnant le jeu et lui faisant suite atteignaient beaucoup plus fortement les femmes

41 [Stranitzky] 1711 : 471. Ceci est exprimé aussi de façon très réaliste chez Abraham a Sancta Clara où une femme met en jeu son « Wittibstand » et devient tout bonnement une « Communis » des soldats-officiers. Il évoque également des femmes qui perdent leur « corps » au jeu. Un exemple d'ordre moral également dans J. G. Seume 1853, IV : 38-61. Cf. aussi [Susannah Centlivre] 1708, épilogue : « And when the Fair One can't the Debt defray, / In Serling Coin, does Sterling Beauty pay ». Dans ce sens Charles Rivière Dufresny 1731, III : 337-464, ici Act. V, sc. 9. Ces sujets traités dans la littérature romanesque française du XVIII^e siècle. Isabelle Journeaux 1993 : 49-85, ici 71.

42 [Anonyme], Désordres : 57. Dusaulx 1779, II : 69 ; des joueuses « dérogent à leur sexe ». Sur le jeu des femmes comme expression d'une liberté croissante, Barbérac 1740 : 380.

43 Barbérac 1740 : 380.

que les hommes, car « elles sont plus enclines à de mauvaises dispositions ». Même dans les petites choses, elles seraient plus âpres au gain, « elles jouent avec davantage d'ardeur », sont querelleuses et plus coutumières « des cris et de la rage », plus superstitieuses, etc.⁴⁴. Paradoxalement, ces dispositions ainsi que les émotions éprouvées lors du jeu éloignent les femmes de ce qui est – pour les hommes – leur nature essentielle : le jeu dénature, elles deviennent sexuellement non attractives et incapables d'amour⁴⁵. À la même époque cependant, l'érudit Barbeyrac proposait une interprétation du soi-disant excès de jeu des femmes et de leur insuffisant contrôle des affects ; celle-ci offrait une issue à l'impasse de la notion de « nature » et le discours de critique sociale des Lumières pouvait s'en saisir : « Les passions des femmes font irruption avec d'autant plus de force qu'elles ont été plus longtemps enfermées »⁴⁶.

Nombre d'arguments évoqués jusqu'ici reviennent dans le contexte de l'érudition rationaliste et de la critique de la civilisation⁴⁷. De plus en plus, on considérait la propagation de la culture sociale et de communication de l'aristocratie et de la bourgeoisie aisée dans les salons et les sociétés comme relevant de l'adoption de mœurs raffinées sur le modèle français où l'amusement et le divertissement régnaient en maître sur la « vraie » culture, la morale et l'éducation. Le point essentiel est que la culture socio-politique s'articulait pour une bonne part à un malaise de la spécificité des sexes. En cela, la présence forte ou même dominante des femmes – qu'elle fût effective ou prétendue telle – dans les formes prépondérantes de sociabilité fut décisive. Le discours sur les sexes était polarisé sur la question des sociétés mixtes ou exclusivement masculines. De plus, selon Ute Frevert, l'émancipation et la conscience de soi de la bourgeoisie devrait reposer sur une différenciation marquée entre hommes et femmes

44 Barbeyrac 1740 : 391. Sur le déterminisme de la nature dans le discours sur les sexes, Claudia Honneger 1991 : 71.

45 Jean de la Bruyère 1688. Dunkley 1985. Roger Munting 1996 : 185.

46 Barbeyrac 1740 : 394. Aussi Dusaulx 1779, II : 66. Dunkley 1985 : 141. L'œuvre de Barbeyrac est disponible dans les bibliothèques européennes en bien plus grand nombre que tout autre traité sur le jeu.

47 Schnegg 1998 ; aussi Schnegg-von Rütte 1995 ; Honneger 1991.

comme « l'un des signes les plus importants de reconnaissance et de distinction »⁴⁸. Dans ce contexte, la pratique du jeu bénéficiera d'une attention particulière, concordant avec son rôle dominant dans les sociétés de la noblesse et de l'élite bourgeoise ; en effet, dans la mesure où « la bonne bourgeoisie s'est rapprochée dans son mode de vie des catégories supérieures », le jeu serait devenu « un passe-temps beaucoup plus répandu dans toutes les classes »⁴⁹. Là encore, la critique prit deux orientations. D'une part, la présence des femmes fut rendue responsable du développement du jeu au détriment d'autres formes de communication ; d'autre part elle tenta de faire valoir des critères de spécificité sexuelle pour certains genres de jeux. Les deux orientations ne fusionnent pas seulement, en lien avec les symptômes de la crise, dans « la formation d'une culture érigée contre la civilisation féodale efféminée »⁵⁰, mais doivent également être considérées comme un refus de l'efféminisation du jeu.

Ce changement peut être illustré par l'exemple de la fonction déjà évoquée du jeu comme stratégie de la révérence. En 1646, on recommande encore aux joueurs masculins de supporter des pertes au jeu, mais de laisser gagner les femmes et les jeunes filles car, dit-on sous forme de boutade, elles aiment « gagner de l'argent »⁵¹. En revanche, d'après les instructions de 1722, les hommes n'y étaient pas tenus car, « plus les dames et demoiselles » seraient riches, plus elles seraient disposées à payer. Cependant le texte concède la règle encore en usage : « D'autres circonstances qui font agir selon d'autres affects et avec d'autres objectifs et compensations ont d'autres raisons »⁵². Au milieu du XVIII^e siècle, un auteur posa la question de savoir « si la mode est justifiée, selon laquelle la dame ne paye pas – lorsque l'on joue de l'argent – et accepte cependant le gain de la part de notre sexe ». Cette question n'était posée que théoriquement,

48 Frevert 1995 : 140.

49 Garvr 1792 : 285.

50 Honneger 1991 : 7. Sur l'efféminisation, Schnegg 1998 : 137 et Schnegg-von Rütte 1995.

51 [Anonyme], *Picquet Sampt dem Mund oder Thurn Spiel*, Frankfurt a. M. 1664 : 60.

52 [Anonyme], *Vorschrift wie bey dem Spielen zu verhalten und aufzuführen* (1722), in *Palamedes redivivus* [...], Leipzig, 1733.

« pour la réflexion »⁵³. En 1800, il était évident, pour Johann Gottfried Seume, que seuls des fous pouvaient jouer dans le dessein de perdre, et, par conséquent, la perte volontaire pouvait avoir pour objectif un autre gain, notamment la « faveur » qui pourtant ne serait qu'une double perte pour la gagnante. L'art de l'épreuve dans la société a certes toujours recours à ce moyen, cependant d'autres contraintes, économiques, imposent des exigences de même rang et le transforme en « arrangement ». « La plupart des jeunes hommes qui ont quelques prétentions à la galanterie sont embarrassés quant au comportement à avoir lorsqu'ils jouent contre des dames, craignant très souvent les pertes de leur bourse ; et on interprète pourtant leur victoire comme un manque d'éducation ». Les hommes auraient certes à répondre de ce phénomène d'époque négatif, cependant « il est encore moins flatteur pour les dames de s'arroger comme privilège du sexe d'être toujours gagnantes » et de ce fait de faire de leur sexe « le plus grand forban de l'autre sexe »⁵⁴.

Les critiques de la compréhension erronée des rôles et les considérations économiques s'effacent chez d'autres auteurs, ainsi que chez Seume, derrière la signification sociale incontestée du jeu. « Le jeu est maintenant, pourrait-on dire, une condition incontournable s'imposant à tout homme cultivé s'il veut s'introduire dans une société ou adhérer à un cercle quelconque » affirme l'encyclopédie Krünitz. « *Qui se décide à pénétrer dans le grand monde ou, de façon générale dans des sociétés doit comprendre le jeu, doit pouvoir prendre part à une société de jeu, sinon il n'aura certainement pas de chance, surtout auprès des dames ; car la première question après le thé est : jouons-nous ?* »⁵⁵. Les éléments de sociabilité de la culture de l'élite instruite, décrits ici, sont – thé inclus⁵⁶ – déterminés par les femmes. La contrainte du jeu a son origine dans le rôle dominant des femmes et l'adresse à jouer avec elles est la condition de l'ascension sociale qui s'ap-

53 [Anonyme], *Abhandlung vom Werth im Spielen und der Redlichkeit im Spielen* (1751), in *Die Kunst die Welt erlaubt mitzunehmen in den verschiedenen Arten der Spiel*, Wien/Nürnberg 1756 : 407.

54 Seume 1853 : 44-46.

55 Art. « *Spiel* », Johann Georg Krünitz 1833 : 561.

56 Schnegg-von Rütte 1995 : 100.

pelle ici « chance ». Celui qui ne joue pas passe pour un homme « qui n'a rien de sociable »⁵⁷, comme l'affirme J.-G. Seume de manière caractéristique en français. Ce rôle d'ancrage de l'identité féminine, entre autres, « dans des formes élégantes » annonce sa fonction comme moteur de la « féodalisation » de la bourgeoisie à travers l'adoption de manières aristocratiques, grâce auxquelles des femmes peuvent franchir des barrières de classes⁵⁸.

Dans cet entrelacs de jeu, de sociabilité et de civilisation, les moralistes et les philosophes constatent une nette avancée du raffinement et de la pacification qui serait fondée sur le choix des jeux et la participation des femmes : « l'affreuse bibine, et les jeux de hasard débridés, et les nombreux duels qui régnaient encore il y a cinquante ans ont surtout été évincés par les jeux raffinés actuels, particulièrement ceux avec les dames »⁵⁹. Isaac Pinto adopta un peu plus tard la défense des passions de Denis Diderot et l'exagéra sur le mode ironique : il attribua au jeu de cartes un effet d'affaiblissement et d'approvisionnement des passions, de moralisation du sexe masculin et d'ancrage plus ferme des Lumières grâce à la modération⁶⁰. Pinto fonde sa présentation sur une idée bipolaire : il oppose un autrefois à « l'époque actuelle du jeu » où celui-ci absorberait toutes les énergies intellectuelles et politiques des hommes. « L'esprit de tolérance » et l'adoucissement des mœurs seraient pour l'essentiel une conséquence du jeu qui aurait accru la sociabilité et « uni » les sexes. Il mélangerait et mettrait pêle-mêle hommes et femmes plus encore qu'un paquet de cartes. Auparavant les hommes étaient entre eux, s'adonnant à l'alcool aux mœurs grossières, aux discussions politiques poussées jusqu'au complot ; mais, dans l'ensemble, ils étaient dans « plus de bandes, plus d'amitié ». « D'un autre côté, comme il n'y avait pas encore de talisman des cartes

57 Seume 1853 : 39. Sur la contrainte, Garve 1792 : 290.

58 Frevert 1995 : 145 et 154.

59 Carl Heinrich von Bogatzky 1780 : 28. L'auteur n'explique pas quels sont « les jeux les plus fins ». Cependant les jeux de cartes mentionnés dans ces écrits sont presque exclusivement les jeux stratégiques comme le Piquet, L'Homme (Omber ; Lomber) ou le Whist, particulièrement prisés à cette époque, et non les jeux de hasard.

60 Isaac de Pinto 1771 : 345-352. Dunkley 1985 : 140 et 141.

permettant aux hommes de se rassasier du charme de la dame à une table de jeu verte, l'amitié et l'amour étaient encore des passions ». Maintenant, grâce aux cartes, on ne serait « plus que galant ». On aurait à la place d'amis, des connaissances, à la place d'amantes « des maîtresses » (« nombre de maîtresses et pas une amante », tel est le passage cité également dans le texte original). La concentration de tous les intérêts sur le jeu créerait un microcosme : « la sombre idée de bonheur et de malheur est présente ; la vanité elle-même est activée ; le jeu semble établir une égalité trompeuse entre les joueurs et ce véhicule fait s'accorder les membres les plus divers de la société ; l'avarice et l'ambition produisent leurs effets ; on flatte à travers ce passe-temps le goût général pour les plaisirs. Les dames sont-elles de la partie, alors l'amour doit y être aussi »⁶¹. La lettre de Pintos fut bientôt réceptionnée en Allemagne également. Mais là – et c'est l'essentiel – personne ne la lut comme une satire. Jusqu'à l'époque de l'encyclopédie Krünitz, qui la reproduisit comme exemple pour la transmission de la « culture »⁶², sans distanciation ironique, le texte fut projeté sérieusement sur le fond des représentations et des données socioculturelles. Le *Teutsche Merkur* commente sans équivoque ce qui est en jeu : « Cet amour du jeu de cartes serait conçu comme le célèbre contre poison à l'horrible passion et penchant ». Ixion n'a même plus le droit de courir après Junon mais seulement de jouer avec « l'étincelant nuage ». Le danger serait de « se mélanger – comme des cartes – aux femmes dans la société et aussi de renier avec elles discussions, expériences et instruction ». Le constat est finalement écrasant : « Femmes, vous avez gagné ! vous êtes là – pour le jeu »⁶³.

La vive réaction contre la « domination féminine » est l'expression d'une insécurité culturelle générale qui gagna du terrain entre 1770 et

61 [Anonyme], *Briefe über die Wirkung des Kartenspiels in Europa*, in *Teutscher Merkur* (Jänner 1777) : 33-35. Dans cet article, la lettre de Pinto n'est traduite que par extraits.

62 Krünitz, *Encyclopédie*, 518. Garve 1792 : 289-295. La position de Garve est ambivalente : d'une part, il voit un accroissement de la sociabilité et une amélioration de la morale grâce au jeu, et d'autre part le jeu est rendu « responsable de la perte » parce qu'il excite les passions de la discorde et de la querelle.

63 [Anonyme], *Briefe*, note 61, 45-43.

1800 ; on arrivait alors à « un bouleversement profond des schémas culturels » qui menaçait « les vieilles évidences du comportement social tout comme la formation culturelle idéale » des hommes et des femmes⁶⁴. La crise devait être ressentie d'autant plus profondément que les diverses formes de sociabilité se devaient d'être les forums de communication du public éclairé et que les sociétés mixtes contrecarraient apparemment cet objectif. « Dans toutes les sociétés auxquelles participent les deux sexes, le jeu est la distraction de la plus grande masse »⁶⁵ écrivait Ernst Brandes en 1789. La moitié des parties de jeu serait constituée de femmes, pensait J.G. Seume. Le dilemme ne résidait pas seulement dans le fait que certaines femmes, qui ne satisfaisaient pas à un haut niveau de formation, étaient dépassées par le débat sur la science, l'art et la politique, mais que « des femmes étaient exclues » et devaient « choisir leur conversation propre »⁶⁶. Alors, à nouveau, on avait recours au jeu pour relancer la sociabilité libre et mixte⁶⁷. Rien d'autre ne semblait pensable car les femmes tout particulièrement acquièrent par la pratique « un ardent penchant pour le jeu en tant que jeu » ; car le caractère des véritables sœurs de jeu serait le « vide de l'âme » et « l'indifférence à l'égard de toute chose sérieuse et occupant l'esprit »⁶⁸, tel est le jugement qu'émet Christian Garve. La « mode du jeu » dans ce qu'on appelle les « bonnes sociétés » passe de l'habitude à la furie et dérobe la moitié du bonheur absent là même⁶⁹. C'est pourquoi la représentation idéale de la sociabilité bourgeoise cultivée et éclairée refusait ce passe-temps « sans esprit » et se démarquait en arguant de l'ignorance et de l'oisiveté – aussi bien de l'aristocratie de cour ou marchande que du style de vie des couches inférieures⁷⁰. Des cercles

64 Honegger 1991 : 47 et 14.

65 Ernst Brandes 1789 : 767-800, ici 776.

66 Krünitz, Encyclopédie : 564.

67 Brigitte Tolkemitt, in Weckel 1998 : 167-202. Garve 1792 : 286 et 293. Sur le combat d'une société de lecture contre la déchéance dans un café et une salle de jeux, Ulrich Im Hof 1982 : 226.

68 Garve 1792 : 295.

69 Seume 1853 : 58.

70 Des exemples dans la littérature française, Journeaux 1993 : 67. Sur le style de vie de commerçants de Hambourg, Tolkemitt, 172, 189.

d'hommes, les « clubs des hommes »⁷¹ apparurent comme contre-projets efficaces au « plaisir exagéré des sociétés mixtes », défavorables aux hommes « à cause du ramollissement du caractère » et aux femmes à cause des « nombreux exercices d'une prétention déplacée ». Alors que d'un côté ce modèle de sociabilité exclusivement masculine aida effectivement à la percée, dans toute l'Europe de l'habitus bourgeois⁷², y compris dans la sphère politique, sous la forme d'associations, de ligues, de loges et de sociétés secrètes, les clubs masculins, sociétés fermées ayant recours à de vieux modèles de communication, concurent justement leur fonction comme lieux de la reproduction masculine traditionnelle. Lorsqu'au début du XVIII^e siècle « les clubs masculins distingués », l'une des trois formes d'organisation de la sociabilité à côté des grandes sociétés de la haute et de la petite noblesse et des « coteries » de la basse noblesse, se distinguaient par le fait de « n'avoir pas d'autre objectif que le jeu » et que s'y pratiquaient par conséquent « les plus grands jeux de hasard », la formation des « clubs des hommes » eut avant tout pour conséquence « la rage croissante du grand jeu »⁷³.

Jeux féminins/ jeux masculins ?

Dans cette observation, une différence sexuelle importante reste dissimulée. En dépit de la mixité qui résulte du besoin du jeu et qui était portée par celui-ci, il était entendu que le *true gamester*⁷⁴ ne connaissait pas de sentiments et n'avait ni sexe, ni âge, ni patrie, ni parti ou religion et donc pas non plus d'œil pour les charmes féminins : « Si Vénus elle-même venoit à se jeter dans vos bras, vous lui préféreriez deux as à la main »⁷⁵. Mais le vrai jeu joue le « droit jeu » et c'est, dans le cas idéal, le très grand jeu de hasard, plein de risque. Encore une fois, celui-ci n'a pas lieu lorsque

71 Ernst Brandes 1808 : 149f. Schnegg-von Rütte 1995 : 103 et Schnegg 1998 : 136-142.

72 Im Hof 1982 : 231-236. Schnegg-von Rütte 1995 : 103.

73 Johann Basilius Küchelbecker 1730 : 377-382. Brandes 1808 : 150. Sur les clubs masculins anglais, Munting 1996 : 185.

74 Frances Brooke 1785, I : 58f.

75 Edward Moore 1762.

les femmes sont de la partie, mais dans des cercles d'hommes. Les femmes, pensait Jean Barbeyrac, malgré l'assouplissement, ne peuvent toujours pas consentir au jeu sans un arrière-goût d'indignité⁷⁶. Le jeu de hasard connote - très militairement - la grandeur et le prestige, le courage, « la masculinité »⁷⁷. Le jeu de cartes tel qu'il est pratiqué dans les sociétés mixtes est en revanche « une affaire féminine dépourvue de valeur »⁷⁸. Bien que naturellement, les femmes jouaient à des jeux de hasard et que les cartes étaient répandues partout, cette accréditation sexuellement spécifiée à l'extrême correspond à une conception d'après laquelle les hommes pouvaient jouer à tous les jeux actifs, et les femmes aux « jeux sédentaires »⁷⁹, comme à certains jeux physiques comme par exemple le jeu de volant, avec toutefois beaucoup de retenue⁸⁰. Des gravures montrant la vie de la cour et de la noblesse confirment ceci : les hommes entre eux jouent aux quilles ou au billard, les hommes jouent avec les femmes aux cartes⁸¹. Pour certains, le critère de différenciation était, à côté de la capacité physique, celui de la capacité intellectuelle. Un texte de l'année 1608 n'omet pas de souligner que « Basegue » serait un « jeu assez simple où ne s'adonne[nt] gueres que des femmes »⁸². Parce que certains des jeux nommés par le comte Von Clermont seraient « difficiles et de grande combinaison », ils n'auraient quasiment été pratiqués que par des hommes. Cependant il se trouverait aussi quelques femmes jouant très bien aux échecs mais surtout au trictrac (un jeu de 1615 res-

76 Barbeyrac 1740 : 395f. Je n'ai pas disposé du travail de von Hope D. Cottin, *Women and Risk, the Gambling Woman in Eighteenth-Century England*, Phil. Diss., Auburn, Alabama 1998.

77 Sur le contexte militaire, Garve 1792 : 401 et 407. Sur les militaires et les jeux de hasard, Krünitz, encyclopédie : 546. Sur l'honneur et le prestige en lien avec les jeux de hasard, Muchembled 1997 : 104.

78 *Hannoveranisches Magazin*, 69 (August 1788) : 1095.

79 Dehesse 1749.

80 Barbeyrac 1740 : 396. Dunkley 1985 : 132. Au XVI^e siècle, il y avait également des spécialistes féminines du tennis. Zollinger, in *Homo Ludens* 1996 : 271-179, 274.

81 Hofdienst et Hofleben in *Steiermärkische Geschichtsblätter*, IV, 3 (1883) : 133-140, ici 139.

82 [Anonyme] *La mort aux pipeurs*, Paris 1608 : 21. Basegue est le jeu de cartes Besigue.

semblant à celui de Didon et d'Enée⁸³). La séparation selon le critère du sexe des joueurs est évidente et active jusque dans le passé le plus récent en ce qui concerne le goût – particulièrement marqué chez les femmes – pour la loterie⁸⁴ et le loto et leur signification dans l'interprétation des rêves. Présenter justement le loto des chiffres comme étant à l'évidence féminin et en même temps le bannir du domaine des « vrais » jeux de hasard liés au risque, et aux affaires résolument masculines, appartenait à la stratégie de ses adversaires : rabaisser ce jeu auprès du public bourgeois y compris à l'aide de cette connotation négative⁸⁵. Le point déterminant est la présence des femmes dans l'univers du jeu de loto où s'introduit la collectivité urbaine avec ses familles, et ce à la différence claire et nette du monde du risque, traditionnellement masculin, des commerçants, des marins et des soldats⁸⁶. Les conceptions exposées ne reflètent donc pas une préférence pour certains jeux⁸⁷ qui seraient spécifiques à chaque sexe, mais font du jeu le foyer de transmission d'un ordre qui sépare dans ce domaine-ci, et donc dans celui de la sociabilité et de l'activité symbolique ainsi que de la compréhension qui s'y rattache de la puissance et de l'impuissance, de l'activité et de la passivité, de la raison, du calcul et de l'irrationalité, de l'accès à la chance et au bonheur. Bien loin de lever les clivages sociaux et sexuels, le jeu devient un facteur supplémentaire de ségrégation.

Règles du jeu de l'érotisme

La bourgeoisie ne développa pas seulement une réticence marquée à l'égard des divers jeux auxquels il ne fallait s'adonner qu'en observant de

83 Darcel 1937 : 152. Les jeux qui étaient presque uniquement joués par les hommes sont les purs jeux de dés (dits jeux de hasard). L'iconographie du jeu au XVIII^e siècle a souvent utilisé pour sujet les tournois quasi-amoureux entre hommes et femmes au jeu de trictrac. Voir, par ex., la gravure en cuivre « das Brettspiel – Ludus Alae » de C. Eisen et J. G. Hertel (1700-1775) reproduite in : Institut für Spielforschung, *5000 Jahre Würfelspiel*, Ausstellungskatalog, Salsburg 1999, Kat. Nr 50.

84 [Anonyme], *The Countrygentleman's Vade Mecum* [...], Londres 1699 : 81.

85 Edith Saurer 1989 : 312. Katharina Stockholzerin 1782 : 11.

86 Paolo Macry 1997 : 35.

87 Également dans Margarete Zimmermann 1994 : 12.

multiples réserves – les jeux d'échec et de stratégie en étaient généralement exclus – ; elle y inscrit également l'attribution des rôles selon la spécificité sexuelle. À côté du stéréotype paternaliste de la femme adonnée au plaisir, s'exprimait le reproche non moins stéréotypé selon lequel « une joueuse âpre au gain ... ne peut être, en aucun cas, une bonne maîtresse de maison, une bonne mère et presque jamais une épouse honnête »⁸⁸ reproche qui trouvait également accès aux écrits de « police médicale »⁸⁹. L'aspect matériel de la question disparut pour un genre de jeu qu'utilisait largement la bourgeoisie depuis le milieu du XVIII^e siècle : les jeux de gages et les devinettes, appelés sur tout le territoire allemand, « jeux de société ». Développés dans l'Italie du XVI^e siècle par le patriarcat urbain et l'aristocratie, et plus tard objet également de la littérature en France et en Allemagne, ils faisaient partie des divertissements pratiqués dans les cours européennes⁹⁰. Leur signification résidait dans leur haute exigence culturelle et dans le fait qu'ils requéraient explicitement la participation des femmes (*vaghe donne* aux côtés de *giovani huomini*)⁹¹ sans lesquelles ils seraient même « fades »⁹². Cependant, la femme qui ici, dans les limites du jeu, pouvait diriger (*Reine du jeu*) ou accepter des attributs et rôles masculins comme « arbitre »⁹³ devient – en tant qu'objet de la stratégie des hommes⁹⁴ – le symbole de la réduction d'une « haute » culture à un niveau banalisé et pragmatique. Le point important est que la relation entre les sexes, promiscuité et distance, contacts corporels, baisers, etc. étaient des composantes intégrales du domaine ludique. Avec l'adoption des jeux de société, la bourgeoisie conjugait des habitudes ludiques rurales et des habitudes de cour, les transposait dans la sphère de la famille et des asso-

88 [Joseph Richter] 1785 : 19. Le topos réapparaît dans de nombreux écrits d'auteurs autrichiens des années 1780 – 1790. Sur ce problème, Munting 1996 : 187.

89 Sabine Toppe, in Weckel 1998 : 303-332.

90 Lecerle 1982 : 201-212. Brusagli 1995 : 201-212. Dino Fabris 1995 : 37-49. Alois Veltré, 1900, III : 94f, 103. En Allemagne, Georg Philipp Harsdörffer publiait ces « *Frauenzimmer Gesprächspiele* » qui parurent entre 1641 et 1657 en huit volumes.

91 Scipin Bargagli 1587.

92 [Charles Sorel] 1642, a4.

93 Lecerle 1982 : 194.

94 Brusagli 1995 : 209.

ciations, les intégrait dans de nouveaux modèles d'ordre et les pourvoyait de fonctions précises⁹⁵.

En tant que forme centrale de sociabilité, ils se situaient dans « le champ de tension entre innocence jouée et érotisme ludique »⁹⁶. L'une des pierres de touche pour leur acceptation était la moralité de tous les joueurs de gages dont le but final, d'après l'opinion concordante de nombreux auteurs, était toujours le baiser⁹⁷. Cependant Dorothea Kühne souligne que tous les contacts et baisers étaient des embrassements « socialisés » et non pas intimes, bien qu'il existe des témoignages sur des relations nouées dans le cadre des jeux de société⁹⁸. Dans leur composante de plate sensualité, dans leur signification en tant que partie prenante de la culture sexuelle (des jeunes) et du rapprochement entre les sexes, ils sont comparables aux veillées villageoises⁹⁹. La critique de tels jeux s'attachait surtout à leur caractère érotique, car même des hommes adultes en profitaient alors pour se rapprocher des jeunes femmes¹⁰⁰. Des pédagogues du XVIII^e siècle les condamnaient pour leur dangerosité¹⁰¹ et des moralistes attiraient également l'attention sur la « concupiscence » qui conduirait aux jeux de gages ; « que chaque amant assoiffé et chaque dame affamée y va du baise-main pour satisfaire sa concupiscence »¹⁰². De sorte que le jeu de gages devint la pierre de touche de l'intégrité des jeunes femmes, notamment pour leur fiabilité comme épouse : « qui joue aux gages s'engage à exécuter toutes les gentilles pénitences qu'impose le jeu ; comme

95 Dorothea Kühme 1997 : 39-42.

96 Schnegg 1998 : 127.

97 [Anonyme], *Der angenehme Gesellschafter, Dritter Teil*, Halle, 1792 : 45. Kühme 1997 : 166-171.

98 Kühme 1997 : 103-107, 168.

99 Hans Medick, in Gerhard Huck 1982 : 19-50. S. P. Harsdörffer voulait cependant distinguer très nettement ses « jeux civilisés » de devinettes, liés à la culture de la cour, des « jeux paysans des veillées qu'on pratique en tapant, courant et sautant » (1646).

100 Adolph Freiherr von Knigge 1949 : 321. Gustav Gugitz 1928 : 411-414. « Les jeux de société étant de toute façon conçus pour les adultes, ils devenaient généralement érotiques ».

101 Kurt Hauck 1935 : 13.

102 [Perinet Joachim] 1788 : 41.

elles ne sont pas de l'espèce la plus vertueuse, je n'aimerais pas engager mon cœur à une jeune fille qui serait très expérimentée dans ce jeu »¹⁰³. Que les frontières entre le jeu et la réalité puissent s'estomper, c'est ce qu'attestent les projections à forte charge émotionnelle qui sont aussi une expression des conceptions divergentes du bonheur. Mozart – âgé de 26 ans – reproche à son épouse Constance de « s'être laissée mesurer les mollets lors d'un tel jeu ... par un Chapeaux ». Mozart, jaloux, poursuit dans des considérations générales qui illustrent la façon dont des critères sociaux et sexuels furent appliqués à cette forme de commerce entre les sexes ; « aucune dame qui tient à l'honneur ne le fait. – la maxime de prendre part à la compagnie est tout à fait bonne. – Mais il faut en même temps prendre en considération de nombreux détails. – est-ce que ne sont réunis que de bons amis et connaissances ? – est-ce que je suis une enfant ou déjà une jeune fille à marier, ou surtout une promise ? – mais l'essentiel : est-ce que ne sont présents que des gens qui sont mes égaux ou bien qui me sont inférieurs, mais surtout sont-ils plus distingués que moi ? – si vraiment la baronne [Von Waldstätter] s'est laissé faire cela, alors c'est tout autre chose car elle est déjà une femme défraîchie (qui ne peut absolument plus séduire) – et de toute façon, c'est l'amante de von Et caetera »¹⁰⁴. Ici, un homme remet en place sa future femme en lui imposant des normes de comportement au jeu. La femme joue un rôle passif comme objet de projection des hommes, ce que l'exemple précédent éclaire également. Son expérience du jeu, positive mais sans doute de courte durée, doit être subordonnée au long bonheur conjugal que dirige et qu'espère le mari. Ici se confirme, sur un autre plan, ce qui, de façon générale, est vrai pour les jeux de société : bien que les mêmes règles de jeu soient valables pour tous, elles ne peuvent ni combler l'abîme social, ni niveler totalement la différence entre les sexes¹⁰⁵.

Traduit de l'allemand par Bernadette Castets

103[Perinet] 1788 : 43.

104Lettre du 29 avril 1782, cit. d'après Wilhelm Baueet Otto Erich Deutsch 1987. Le jeu de « mesure du mollet » est un exemple de jeu de société à caractère érotique de l'époque Rococo.

105Kühme 1997 : 100-107.

Bibliographie

- BARBEYRAC Jean , 1740, *Tractat vonn Spiel*, Brême.
- BARGAGLI Scipione, 1587, *I Trattenimenti [...] dove da vaghe Donne, e da giouani Huomini rappresentati sono Honesti, e dilettoali Giochi [...]*, Venise.
- BRANDES Ernst, 1789, « Ueber gesellschaftlichen Vergnügungen in den vornehmsten Städten des Churfürstenthums », *Annalen der Braunschweig-Lüneburgischen Churlande*, 3.
- BRANT, Sebastian, 1986, *Das Narrenschiff*, Leipzig.
- BREITEMBERG Karl, 1955, « Das Tagebuch des Ritters Dionys von Rost von Jahre 1570 », *Der Schlern*, 29.
- BROOKE Frances, 1785, *The excursion*, Londres.
- BRUSCAGLI Riccardo, 1995, « *Les Intronati a veglia* ». *Les jeux à la Renaissance*, Actes du XXIII^e colloque international d'études humanistes, Paris.
- CENTLIVE Susannah, 1708, *The Gamester*, Londres.
- DARCEL J., 1937, « Un code des belles manières », *Revue de l'Académie du Centre*.
- DEHESSÉ , 1749, *Les quatre âges en récréation*, divertissement-ballet, Paris.
- DEPAULIS Thierry, 1995, « Les jeux de hasard en Savoie-Piémont sous l'Ancien Régime », *Etudes Savoisienne*, 4.
- DOLCETTI Giovanni, 1903, *Le bische e il gioco d'azzardo a Venezia 1172-1807*, Venise.
- DUCHENE Robert, 1982, « Madame Sévigné et le jeu », *Les jeux à la Renaissance*, Actes du XXIII^e colloque international d'études humanistes, Paris.
- DUNKLEY John, 1955, *Gambling. A Social and Moral Problem in France, 1685-1792*, Oxford.
- DUSAULX JOSEPH, 1779, *De la passion du jeu depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, Paris.
- FISCHER Otto, 1648, *Mann = Verderber / Oder Eygentlichen Ursprung des Pancotierens [...]*
- FREIHEIT von POLLNITZ Karl Ludwig, 1783, *Briefe Welche Das merkwürdigste von seinen Reisen und die Eigenschaften derjeniegen Personen woraus vornehmsten Höfe von Europa bestehen, in sich erhalten*, Francfort.
- FREVERT Utr, 1995, *Mann und Weib, und Weib und Mann. Gechlechter-Differenzen in der Moderne*, Munich.

- GARVE Christian, 1792, « *Über Gesellschaft und Eiskamkeit* ». *Versuche über Verschiedene Gegenstände aus der Moral, der Literatur und dem Gesellschaftlichen Leben*, Breslau.
- GRUNBERG Bernard, 1997, « Jeux et fêtes en Nouvelle Espagne (XVI^e-début XVII^e siècle) », *Ludica*, 3
- GRUSSI Olivier, 1985, *La vie quotidienne des joueurs sous l'Ancien Régime à Paris et à la cour*, Paris.
- GUGITZ Gustav, 1928, « Gesellschaftspiele », *Bilder-Lexikon, Kulturgeschichte I*, Vienne / Leipzig.
- HAUCK Kurt, 1935, *Das Spiel in der Erziehung des 18. Jahrhunderts*, Halle sur la Saale.
- HONNEGER Claudia, 1991, *Die Ordnung der Geschichte*, Francfort / New York.
- HUCK Gerhard, 1982, *Socialgeschichte der Freiheit*, Wuppertal.
- IM HOF Ulrich, 1982, *Das gesellige Jahrhundert. Gesellschaft und Gesellschaften im Zeitalter der Aufklärung*.
- JOURNEAUX Isabelle, 1993, « Le jeu à travers les romanciers français et anglais du XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 40, 1.
- KENISTON MCINTOSH Marjorie, 1998, *Controlling Misbehavior in England*, Cambridge.
- KUCHELBECKER Johann Basilius, 1730 *Nachricht von Römisch-Kaysersl Hofe*, Hanovre.
- KUHME Dorothea, 1997, *Bürger und Spiel*, Frankfort / New York.
- LA BRUYERE Jean (de la), 1688, *Les Caractères de Théophraste*, traduit du grec, Paris.
- LAUDAGE, 1994, *Konstanzen Arbeitskreis für mittelalterliche Geschichte, Spiel, Sport, und Kurzweil inder Gesellschaft des Mittelalters*. Protocole de la session de Reichenau du 5–8 oct. 1994, *Konstanz*, 334.
- LECERCLE François, 1982, « La culture en jeu. Innocenzo Ringhieri et le Pétrarquisme », *Les jeux à la Renaissance*, Actes du XXIII^e colloque international d'études humanistes, Paris.
- LEUSCHER Karl, 1615, *Theoria & Praxis des Kunstlichen Lurtspiel*, Linz.
- MACRY Paolo, 1997, *Giocare la vita. Storia del lotto a Napoli tra Sette e Ottocento*, Rome.
- MANNHEIM Christine, 1994, « Mit Glück und Verstand. Zur Kunst- und Kulturgeschichte der Brett- und Kartenspiele, 15.-17. Jahrhundert », *Katalogbuch zur Ausstellung im Museum Schloss Rheyd*, Aix-La-Chapelle.

- MEHL Jean-Michel, 1990, *Les jeux au royaume de France du XIII^e au début du XVI^e siècle*, Paris.
- MONTESQUIEU Charles-Louis (de), 1749, *De l'Esprit des Loix*, Genève.
- MUCHEMBLED Robert, 1997, « Jeux, culture et sociétés », *Ludica*, 3.
- MUNTING Roger, 1996, *An Economic and Social History of Gambling in Britain and the USA*, Manchester .
- NICOLAI Friedrich, 1785, *Beschreibung einer Reise durch Deutschland und die Schweiz im Jahre 1781. Nebst Bemerkungen über Gelehrsamkeit, Industrie, Religion und Sitten*, IV, Berlin.
- ORTALI Gherardo, 1997, « The Origins of the Gambler-State. Licences and Excises for the Gaming Activities in the XII and XIV Centuries (and the case of Vicenza) », *Ludica*, 3.
- PERINET Joachim, 1788, *29 Annehmlichkeiten*, Vienne.
- PETSCHAR Hans, 1986, *Kulturgeschichte als Schachspiel*, Aix-La-Chapelle.
- REIMOLLER Helma, 1992, « Die zwei Gesichter der *femina ludens* », *Von Aufbruch und Utopie. Perspective einer neuen Gesellschaftsgeschichte des Mittelalters*, Cologne /Weimar / Vienne.
- RIVIERE DUFRESNY Charles, 1731, « La joueuse », *Ceuvres*, Paris.
- RICHTER Joseph, 1785, *Wienerische Musterblätter*, Vienne.
- SAURER Edith, 1989, *Stasse, Schmutz, Lottospiel. Materielle Kultur und Staat in den Niederösterreich, Böhmen und Lombardo – Venetien im frühen 19. Jahrhundert*, Göttingen.
- SCHILD Eustachius, 1557, *Spielteufel. Ein gemein Ausschreiben [...]*, Francfort-sur-l'Oder.
- SCHNEGG Brigitte, 1998, *Die Fahrt auf dem Zürichsee. Eine Geschlechtergeschichtlicher Deutung der Zerwürfnis zwischen Bodner und Kopstock im Jahre 1750*.
- SCHNEGG von RUTTE, Brigitte, 1995, « Vom Salon zum patriotischen Verein » Czaky und Pass, *Europa im Zeitalter Mozarts*, Vienne / Cologne /Weimar.
- SEUME Johann Gottfried, 1853, « Ueber das Spiel », *Sämmtliche Werke*, Leipzig.
- SCHREIBER Ludwig, 1987, *Die älteste Spielkarten und die auf das Kartenspiel Bezug habenden Urkunden des 14. und 15. Jahrhunderts*, Strasbourg
- STEWART Philip, 1976 « Le jeu de l'amour », *Le jeu au XVIII^e siècle*, Centre aixois d'études sur le XVIII^e siècle, Aix-en-Provence.
- STOCKHOLZERIN Katharina, 1782, *Über das Schädliche und für Böhmen nachtheilige Lotteriespiele*.

- STONE Lawrence, 1965, *The crisis of Aristocracy*, Oxford.
- STRANITZKY Joseph Anton, 1711, *Ollapatrida des durchgetriebenen Fuchsmundi*.
- STRONHAL Ernst, 1995, *Vom Vesir zur Dame. Kulturelle Regeln, ihr Zwang und ihre Bruchigkeit* [...], Vienne.
- TAUBER Walter, 1987, *Das Würfelspiel im Mittelalter und in der frühen Neuzeit*, Francfort / Berne / New York.
- VAN DER LINDE Antonius, 1874, *Geschichte und Literatur des Schachspiels*, Zürich 1981.
- VON BOGATZY Carl Heinrich, 1780, *Schriftmässige Beantwortung der Frage : Was von den weltüblichen Tänzen und Spielen zu halten sei [...]*, Halle.
- VON MURLT Antonius, 1874, *Geschichte und Literatur des Schachspiels*, Zürich 1981.
- VOYER d'ARGENSON Antoine-René, 1779, *Mémoire sur le jeu*, Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque II, Paris.
- WECKEL Ulrike, *Ordnung, Politik und Geselligkeit des Geschlechter im 18. Jahrhundert*, Göttingen.
- ZOLLINGER Manfred, 1996a, *Bibliographie der Spielbücher, 1473-1700*, Stuttgart.
- _____, 1996b, *Homo Ludens* 6.
- _____, 1997, *Geschichte des Glückspiels von 17. Jahrhundert bis zum zweiten Weltkrieg*, Vienne / Cologne : Weimar.
- ZIMMERMANN Margarete, 1994, « Esbatemens honnestes » und « giochi piacevoli » [...], *Konstanzer Arbeitskreis für mitteralterliche Geschichte*, n° 334.
- ZWANG Chistiane, 1994, « Glück beim Spiel, Pech in der Liebe », *Katalogbuch zum Ausstellung im Museum Schloss Rheydt, Aix-La-Chapelle*.